

## PISTES CYCLABLES

### Une liaison cyclable définitive entre la Rive Droite, la Prairie et le centre-ville de Caen

*Dans le cadre de la politique de développement de la mobilité durable sur son territoire, la Communauté urbaine Caen la mer a mis en place plusieurs pistes cyclables transitoires avant de les pérenniser. Après plus d'un an d'expérimentation, les premiers travaux vont débuter sur le viaduc de la Cavée et le boulevard Guillou afin de rendre ces aménagements définitifs.*

Le schéma cyclable communautaire adopté en 2019 par Caen la mer ambitionne de relier l'ensemble des quartiers et des communes du territoire. Encouragée par le soutien de l'Etat et du Département du Calvados, Caen la mer étoffe et sécurise depuis son réseau cyclable.

#### CHIFFRES CLÉS :

**2 900m de piste** dont :

- Cavée / Baladas : 1 400 m
- Chemin de Fleury/Orne : 300 m
- Parking Prairie/Cours Koenig : 450 m
- Traversées Sorel/Bd Guillou : 750 m

Après plus d'un an d'expérimentation, la piste cyclable transitoire créée entre la Prairie et la Cavée sera aménagée de manière définitive. Le tracé a été retenu après évaluation de l'aménagement provisoire et après concertation avec les associations d'usagers et cyclistes (voir annexe).

Cet aménagement définitif permettra de créer des connexions cyclables entre la Rive Droite de Caen, la Prairie et le Périph'vélo tout en intégrant la place du piéton et en valorisant les aménagements paysagers des espaces.

#### POUR UNE CIRCULATION PLUS APAISÉE

Il est prévu de créer des pistes cyclables séparées de la chaussée, une zone de rencontre\* en haut du chemin des Côteaux et un giratoire au niveau du carrefour entre les boulevards Guillou et Briand.

Le partage des voies par plusieurs modes de transports (automobilistes, cyclistes, piétons) va s'accompagner nécessairement d'une **baisse de la vitesse pratiquée**.

Il est également prévu de redonner plus de fluidité à la circulation des bus et automobiles au niveau des feux tricolores en haut du viaduc en créant deux files de circulation sur plus de 80 mètres.

#### \* ZONE DE RENCONTRE :

Une zone à priorité piétonne est ouverte à tous les modes de circulation. Limitée à 20km/h, cette zone est le maillon intermédiaire entre l'aire piétonne et la zone 30.

#### CONTACT PRESSE :

Daniela TERZI  
07 84 51 03 97  
d.terzi@caenlamer.fr

## DES ESPACES VERTS REVALORISÉS

L'aménagement cyclable permettra, en parallèle, de retravailler environ **1 200m<sup>2</sup> d'espaces verts** notamment en végétalisant la zone autour du parking situé cours Koenig. De nouveaux îlots de verdure viendront aussi délimiter les emprises cyclables et routières dans le bas de la Cavée et habiller le tourne-à-droite Baladas/Guillou ainsi que le nouveau giratoire du carrefour Guillou/Briand.

## 6 MOIS DE TRAVAUX

**Les travaux ont débuté le 10 janvier pour une durée prévisionnelle de 6 mois.** Pendant la durée du chantier tous les accès riverains seront maintenus : néanmoins, des travaux spécifiques se réaliseront de nuit pour pouvoir fermer la circulation. Selon les phases d'avancement, la circulation pourra être rétrécie et/ou alternée. Les riverains impactés seront prévenus par courrier tout au long des travaux.

### Planning prévisionnel :

- **Janvier** : chemin des Côteaux et parking de la Prairie.
- **Fin Janvier/Début Février** : Stade Nautique et traversées de l'avenue Albert Sorel.
- **Février** : Aménagement du carrefour Baladas/Guillou.
- **Mars** : les travaux pourront commencer sur la route à grande circulation (Boulevard Lyautey / Viaduc de la Cavée et Boulevard Baladas) en coordination avec les travaux de la rue d'Auge.
- **Mi-Avril à Juin** : Aménagement du giratoire Bd Guillou/Bd Briand et du Boulevard Guillou.

## LE FINANCEMENT

Le coût du projet est estimé à 1 070 000 € TTC financés par Caen la mer, l'Etat et le Département :

- 157 132 € HT (18%) par l'Etat dans le cadre de l'appel à projet Fonds Mobilités Actives.
- 330 763 € HT (37%) par l'Etat dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L) - Plan de Relance.
- 262 353 € HT par Caen la mer.
- 141 419 € HT (16%) par le Département du Calvados.

### BON À SAVOIR :

Caen la mer œuvre au quotidien afin de faciliter l'accès à la pratique du vélo :

- **Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** : Caen la mer attribue une aide forfaitaire de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf aux habitants dont les communes attribuent une aide. Plus d'infos sur : [caenlamer.fr/aide-achat-velo-assistance-electrique](https://caenlamer.fr/aide-achat-velo-assistance-electrique)
- **Des vélos en libre-service avec Twisto** : Caen la mer propose près de 230 vélos en libre-service et 400 vélos à assistance électrique disponibles en location longue durée. Plus d'infos sur : [Twisto Vélo - Twisto - Les Mobilités de Caen la mer](https://www.twisto.com)

## ANNEXE 1 • Le plan des travaux

